



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations
Dispositif d'aide régionale
à l'achat de matériel de désherbage alternatif

DEL-2019-050

Numéro de la délibération : 2019/050

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thème, Environnement

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 29/04/2019

Date de convocation du conseil : 23/04/2019

Date d'affichage de la convocation : 23/04/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par M. François-Denis MOUHAOU, Mme Émilie CRAMET par Mme Claudine RAULT, M. Michel GUILLEMOT par Mme Stéphanie GUEGAN, Mme Laurence KERSUZAN par Mme Alexandra LE NY, M. Eddy RENAULT par Mme Soizig PERRAULT.

Dispositif d'aide régionale à l'achat de matériel de désherbage alternatif

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Le Conseil Régional de Bretagne propose un dispositif d'aide au financement de matériels de désherbage alternatif pour l'entretien des zones non agricoles. Le dispositif 2019 recentre les aides possibles sur des matériels dédiés à l'entretien de terrains de sport de plein air et des cimetières. Ces lieux sont reconnus comme étant les plus difficiles à entretenir sans produit phytosanitaire.

La ville de Pontivy a mené une consultation en date du 6 décembre 2018 (Décision N° DC/2019/0001) dans l'objectif de faire l'acquisition d'un décompacteur pour terrain engazonné.

Ce décompacteur d'un montant de 36 632,96 € HT sera utilisé pour limiter la pousse de plantes indésirables sur les terrains de sport. Il fait partie des équipements éligibles à l'aide régionale.

D'autre part, la ville remplit les deux conditions suivantes :

- L'équipement sera mutualisé pour l'entretien de terrains de sport de communes voisines, dans le cadre de conventions de mise à disposition de terrains
- L'entretien des espaces de la ville est déjà assuré en « zéro-phyto »

Ceci permet de solliciter un taux d'aide majoré à 40 % au lieu de 30 %, avec un plafond subventionnable de 25 000 € HT.

Le plan de financement serait le suivant :

	MONTANT HT	REGION BRETAGNE	AUTOFINANCEMENT
DECOMPACTEUR	36 632,96 €	10 000 €	26 632,96 €

Nous vous proposons :

- D'approuver la présentation de cette acquisition au titre du dispositif d'aide régionale à l'achat de matériel de désherbage alternatif et d'autoriser madame la Maire à demander la subvention correspondante

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 30 avril 2019

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le : - 6 MAI 2019 Ch. Strat

Publiée au recueil des actes administratifs le : - 9 MAI 2019



Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Ch. Strat



